

Service de Presse

Edition spéciale: Scrutin fédéral du 12 mars 1995

**2 Un changement de cap
dans la politique agricole**

Par Francine Jeanprêtre

**3 3 questions à
Jacques Delors**

**4 Agriculture bio en Suisse:
le consommateur aura
le dernier mot**

Par Rudolf Strasser

**5 Non à une politique
agricole qui ne tient
pas compte des intérêts
des consommateurs**

Par Peter Vollmer

**6 Cesser le gaspillage et
la destruction de
l'environnement, proposer
des produits de qualité**

Par Edgar Pisani

**7 L'alimentation est trop
chère, les Suisses
achètent à l'étranger**

**8 65 % des subventions
ne tombent pas dans
la poche des paysans**

**9 Un «paquet» vivement
contesté**

**10 Trois projets agricoles,
trois erreurs**

**12 Une politique alternative
est possible**

Par Jean-Claude Rennwald

**14 Frein aux dépenses:
on se bat contre
les moulins à vent**

15 Agenda-Secrétariat

Un changement de cap dans la politique agricole

Par Francine Jeanprêtre, conseillère nationale et vice-présidente du PSS, Morges (VD)

Selon les chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Suisse est le pays qui connaît le plus fort taux de subventionnement de son agriculture. La Confédération dépense quelque 3,4 milliards de francs par année pour sa politique agricole, montant auquel viennent s'ajouter plusieurs centaines de millions de francs en provenance des cantons et des communes. Pourtant, malgré cet engagement financier et malgré le fait que les prix des denrées alimentaires soient supérieurs en moyenne d'environ 40 pour cent aux prix payés dans les pays de l'Union européenne, la qualité des produits agricoles n'est pas meilleure que chez nos voisins et le nombre d'exploitations agricoles diminue d'année en année.

Structures désuètes

De toute évidence, les milliards de francs que nous dépensons chaque année - en tant que contribuables et en tant que consommateurs - ne correspondent plus aux besoins actuels et servent avant tout à maintenir en vie des structures désuètes. Le contexte politique qui a marqué l'introduction de l'actuel article constitutionnel sur l'agriculture et de la loi sur l'agriculture a considérablement évolué au cours des dernières décennies. L'approvisionnement de la population suisse garanti presque à n'importe quel prix et le maintien d'une population paysanne pour des raisons d'Etat ont perdu de leur importance face à l'internationalisation des marchés et face aux problèmes découlant de la destruction de l'environnement. La politique agricole suisse doit impérativement tenir compte de cette évolution!

Caricature de la semaine:



Les petits paysan maigrissent, mais la bureaucratie agricole prend de l'embonpoint

3 x NON à une politique qui a échoué

Aujourd'hui, sur chaque franc de subvention que verse la Confédération, 35 centimes seulement vont aux agriculteurs. Le reste se perd dans les méandres de la bureaucratie agricole, chez les exportateurs, dans les organisations de mise en valeur des produits et dans les banques. Le nouvel article constitutionnel qui sera soumis au peuple le 12 mars est certes pavé d'intentions parfois louables, mais il n'a absolument rien de contraignant et permettra aux

responsables de notre politique agricole de maintenir intégralement les mesures et les pratiques qui ont mené à l'échec actuel. Quant à l'arrêté laitier, avec ses dispositions permettant la vente et la location de contingents laitiers, il renforcerait le processus de concentration et d'intensification à l'origine des difficultés actuelles. Enfin, les contributions obligatoires aux organisations professionnelles telles qu'elles sont prévues par la modification de la loi sur l'agriculture relèvent d'un corporatisme désuet et d'une conception de l'économie propre aux pays de l'Est il y a quelques années encore. Par conséquent, pour permettre enfin un changement de cap dans la politique agricole de notre pays, le Parti socialiste suisse dit, dans un premier temps, trois fois NON aux projets soumis au vote le 12 mars, lesquels figeraient pour de longues années la situation actuelle.

Double stratégie

Mais ce refus à lui seul ne résoudra rien: dans un contexte international qui accentuera inévitablement les échanges commerciaux, y compris dans le domaine agricole, notre seule chance réside dans une double stratégie: des prix adaptés à ceux de l'Union européenne et un soutien des pouvoirs publics réservé à la production agricole écologique. L'agriculture traditionnelle devra s'exposer à la concurrence européenne, s'adapter aux marchés et apprendre à produire en fonction des besoins.

Triple bénéfice

La mise en oeuvre de cette politique sera bénéfique d'un triple point de vue:

- Elle sera plus favorable aux consommateurs, qui bénéficieront de produits de qualité à des prix plus bas.
- Elle permettra de limiter fortement la diminution du nombre des exploitations agricoles, alors que la politique actuelle équivaut à programmer la disparition des petits et moyens paysans.
- Enfin, cette agriculture-là sera beaucoup plus respectueuse de l'environnement que celle pratiquée aujourd'hui.

Trois questions à Jacques Delors(*)

Président sortant de la Commission européenne

Peut-on revaloriser le monde rural, et le monde agricole, sans une revalorisation de l'écologie...?

Non, bien sûr. Le côté «marche forcée» de la modernisation de l'agriculture a changé la nature de nos paysages, avec des conséquences écologiques. Trop a été sacrifié à la rentabilité.

L'agriculture, pendant vingt-cinq, trente ans, a choisi l'industrialisation. Le prix à payer est élevé: désertification des campagnes, affaiblissement de structure sociale, pollution...

Sur la base d'une typologie sommaire des espaces ruraux, il faut les conditions économiques dont nous avons parlé. Et il convient également de bien noter ce mouvement de «personnalisation», si je ne trouve pas d'autre mot, des zones rurales. Bien sûr, cela implique également la recherche de moyens de production moins polluants, à mettre en valeur auprès des consommateurs. Bien entendu, cela n'est possible qu'avec les progrès du niveau de vie. Et d'ailleurs, il est très intéressant de noter que, depuis dix ans, les consommateurs recherchent des produits de qualité.

Il est difficile de revaloriser le monde rural sans poser la question de l'affrontement entre une partie de ce monde rural, très moderne, très industrialisée, très performante, et une autre partie, dont les modes de travail, les cultures, ne rentrent pas dans cette logique. Il y a un conflit d'intérêt et de valeurs entre les deux formes d'agriculture...

Ce conflit est inéluctable, puisque maintenant la nouvelle politique agricole commune demande un effort à la grande agriculture pour permettre de financer le maintien de l'autre agriculture. Jusqu'à présent, les mouvements agricoles avaient fait preuve d'une remarquable unité, les gros mettant en avant les petits! Maintenant, nous n'avons plus les moyens de cette politique qui secrétait des rentes de situation au profit d'une minorité. Les agriculteurs doivent eux-mêmes se méfier de ceux qui viennent leur proposer, tous les deux ou trois ans, un nouveau machinisme agricole qu'ils ne pourront pas amortir. Dans ces conditions, vous avez raison, les types de comportement des agriculteurs vont se diversifier et aboutir à deux logiques qui devront coexister.

(*) Extrait de *L'Unité d'un homme. Entretien avec Dominique Wolton. Paris, Odile Jacob.*

Agriculture bio en Suisse: le consommateur aura le dernier mot

Par Rudolf Strasser, agriculteur, membre du Comité directeur du PSS, Cerniévillers (JU)

En 1994, l'agriculture biologique faisait un bond spectaculaire: cinq cents exploitants rejoignaient les 1'200 familles paysannes déjà engagées dans la voie biologique. Si, en 2005, l'agriculture suisse devait être libérée du fardeau de la chimie, il faudrait annuellement la reconversion de 10'000 fermes. Avec quels arguments serait-il possible de convaincre un tel nombre d'agriculteurs de changer de mode d'exploitation? Cette décision n'est pas facile à prendre. Dans toutes les branches de production de l'agriculture conventionnelle, des béquilles existent: lutte chimique, fumure artificielle, fourrages concentrés, manipulations génétiques. L'accès à la production intégrée (PI) est plus facile, parce que les béquilles continuent d'être utilisées. Une large adhésion d'agriculteurs à ce mode de faire en est la preuve. Seulement, pour l'écoulement de la production, il importe peu de produire avec beaucoup ou peu d'intrants. Le consommateur attentif, et il l'est de plus en plus, veut être sûr de l'absence de toute trace de produits chimiques. Il a en outre des exigences en ce qui concerne la garde des animaux. Et c'est seulement le label du bourgeon qui certifie ces aspects de la qualité.

Le consommateur aura donc son mot à dire. En achetant les produits de l'agriculture bio, il déterminera le producteur à rester dans le créneau, l'intermédiaire trouvera l'affaire intéressante et le distributeur pourra continuer à faire de la publicité avec son action en faveur de l'écologie. Les organisations agricoles ont une lourde responsabilité. Elles devront changer d'attitude par rapport au bio et encourager leurs membres à s'intégrer dans le courant. Au lieu de persister dans la production conventionnelle, une réorientation écologique véritable ferait du bien à la réputation de la profession.

Les responsables des départements cantonaux d'agriculture, spécialement des cantons romands, jouent leur propre jeu. Au lieu d'appliquer les mesures de politique agricole dans leur intégralité, ils font un choix, celui de la production intégrée, et laissent le bio en marge. Tous les moyens sont mis en oeuvre pour que les paysans participent à la PI pour toucher des contributions au titre des mesures écologiques d'importance égale à celles proposées aux agriculteurs biologiques.

Bien vendre sa production, bénéficier d'un soutien financier plus important, d'un service de conseil et d'une formation est indispensable pour réussir la reconversion à l'agriculture bio. Est-il possible d'encourager les agriculteurs à faire cette reconversion? Aujourd'hui, la question se pose un peu moins. L'évolution du marché donne raison à ceux qui s'y lancent. Si on parlait il y a trois ans encore d'un marché bio pour 2 à 3 % de la production, les estimations sont actuellement déçues. Et avec l'accès aux grandes surfaces, la production avec label bourgeon est devenue accessible à toutes les bourses.

Le consommateur a choisi le créneau bio. Le 12 mars, il devra encore une fois choisir, cette fois en tant que citoyen. S'il veut favoriser une production agricole écologique, il devra dire trois fois Non au «paquet» agricole. Car ces trois Non pourront ouvrir les yeux des responsables de l'imbroglio agricole et montrer la voie vers une Suisse biologique en 2005.

Non à une politique agricole qui ne tient pas compte des consommatrices et des consommateurs

*Par Peter Vollmer, conseiller national,
président de la Fondation pour la protection des consommateurs, Berne*

Les consommatrices et les consommateurs sont tout autant concernés par les projets soumis à la votation le 12 mars que les paysannes et les paysans. La question posée est la suivante: La politique agricole doit-elle continuer à ne pas se soucier des besoins des consommateurs ou nous faut-il une réelle réforme agricole? Un des souhaits classiques des consommateurs est la déclaration du produit et de provenance pour les denrées alimentaires. Le lobby alimentaire s'est rebiffé, avec succès jusqu'ici, contre cette amélioration nécessaire et urgente. Seul le rejet des projets présentés le 12 mars peut entraîner une véritable réforme de la politique agricole et du marché des produits alimentaires.

Pour une agriculture de qualité

Disons-le d'emblée: les consommateurs ne s'opposent pas à l'agriculture indigène. Bien au contraire, car il est dans l'intérêt de tous que notre agriculture soit de qualité élevée, écologiquement compatible et saine, cela va de soi. Les enquêtes l'ont démontré à de nombreuses reprises: les consommateurs suisses sont prêts à payer un prix élevé pour de tels produits. Il y a belle lurette que nous ne considérons plus le prix comme seule aune de la politique de consommation.

Nous accordons une attention soutenue à une politique agricole suisse de qualité et ce dans l'intérêt écologique général. Prenons l'exemple des facteurs d'énergie grise investie dans de nombreux produits d'importation et découlant des longs trajets pour leur transport. Le choix de denrées saines qui entraîne fréquemment une majoration de prix implique pour les consommateurs le meilleur traitement de ces produits, que ce soit au niveau de la fabrication, de l'exploitation ou des traitements, le tout déclaré.

Déclaration de produit indispensable

Il est par conséquent inadmissible qu'une déclaration de produit exhaustive ne soit même pas envisagée dans le nouvel article sur l'agriculture. Nous sommes bien contraints de partir du principe que la production maraîchère fruitière - compte tenu de l'évolution du hors-sol - développe de plus en plus de nouvelles méthodes. A défaut d'y mettre un terme, nous devons au moins exiger, au nom des consommateurs, l'obligation d'une déclaration exhaustive de produit.

Des subventions fédérales n'ont plus de sens pour un marché agricole s'en tenant de plus en plus aux méthodes hors-sol et aux fabriques d'animaux. Les consommateurs prêts à payer un prix correct encore qu'élevé pour des denrées plus saines, produites dans le respect de l'environnement, doivent se sentir bernés en tant que contribuables, s'ils doivent simultanément financer les fabriques d'animaux.

Sans parler du fait qu'il n'est nullement dans l'intérêt du consommateur que les deux autres arrêtés mis en votation bétonnent encore les cartels agricoles qui ont prouvé leur incompétence.

Cesser le gaspillage et la destruction de l'environnement, proposer des produits de qualité

Par Edgar Pisani, tour à tour ministre français de l'Agriculture, sénateur socialiste et commissaire européen (*)

Pour produire comme nous le faisons, pour organiser dans l'espace ce que les économistes appellent les «établissements humains», pour disposer des infrastructures nécessaires aux échanges, nous altérons nos paysages et forçons la nature. Hier encore gardienne et jardinière, l'agriculture de ce que nous pouvons appeler la période prémoderne a abusé des interventions artificielles que la science et la technique mettaient à sa disposition.

L'agriculture n'est pas seule responsable, mais...

L'agriculture a été gaspilleuse et destructrice. Et si nous prenons le problème à l'échelle de la planète en mettant en cause toutes les activités, l'espèce humaine a pris le risque d'accabler son environnement à un point tel que, pour la première fois dans sa longue histoire, il peut être mis dans l'incapacité de se renouveler.

Il y a les pollutions, il y a les destructions de la forêt et les progrès du désert, il y a l'eau et l'énergie qui pourraient devenir des biens rares. L'agriculture n'est pas, et de loin, la seule responsable. Mais elle participe de ce processus destructeur et ne saurait échapper à sa remise en cause.

Les dangers du productivisme

Sans doute faut-il conduire l'agriculture vers des modes de production moins destructeurs de l'environnement. Mais il faut aller plus loin. Au-delà de l'espace et du territoire, c'est en effet la vie qui gère l'agriculture et le vivant qu'elle manipule. Or nous ne pouvons pas ne pas nous inquiéter des possibilités que la recherche agronomique et biologique ouvrent à ces manipulations. Le productivisme nous a habitués à considérer la plante et l'animal comme une matière première malléable au gré des besoins.

Les consommateurs ont changé

Il nous faut réapprendre qu'ils sont des êtres vivants sur l'utilisation desquels non seulement l'économie mais aussi la société a son mot à dire. Non seulement, pour des motifs éthiques, encore que ceux-ci soient suffisants, mais aussi pour des raisons liées à l'évolution des mentalités et des attitudes: les consommateurs d'hier prêtaient peu d'attention à la manière dont étaient produites les denrées arrivant dans leur assiette; il en va et il en ira de moins en moins ainsi; les agriculteurs doivent s'en persuader: la qualité organoleptique mais aussi la qualité biologique compteront davantage d'année en année.

(*) Extrait de «Pour une agriculture marchande et ménagère», Paris, éditions de l'aube, 1994.

6

IMPRESSUM

Service de presse du PS Suisse. Paraît toutes les deux semaines.
 Editeur: PSS, Case Postale, 3001 Berne Tél. 031/311 07 44.
 Télécopieur 031/311 54 14. Rédacteur responsable: Jean-François Steiert.
 Collaborateur: Jean-Claude Rennwald. Layout: Kaspar Ludi.
 Conception graphique: Raymond Naef. Impression: S & Z Brigue
 Annonces: Daniela Stierlin, PSS. Abonnement: Fr. 25.- par année pour les membres du PSS, Fr. 60.- pour les non-membres. PC 30-28039-3

L'alimentation est trop chère, les Suisses achètent à l'étranger

En Suisse, les prix des produits agricoles sont 40 % plus chers que dans les pays voisins. Quelques exemples:

■ Dans la région genevoise, le litre de lait coûte 80 centimes de plus à Migros-Suisse qu'à Migros-France, et le kilo de côtelettes 10 francs de plus.

■ En raison des avantages consentis aux «barons» du fromage (avantages financés avec l'argent des contribuables, évidemment), un kilo d'emmental de première qualité coûte 22 francs à Milan mais 28 francs à Lausanne. Il est même moins cher à New-York qu'à Langnau, dans ... l'Emmental!

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater qu'un nombre toujours plus important de consommatrices et de consommateurs suisses traversent la frontière pour effectuer leurs achats. Destructeur d'emplois dans notre pays et générateur d'un trafic automobile parfaitement inutile et nuisible, le phénomène est particulièrement sensible dans les cantons romands frontaliers de la France.

Sur le dos des salariés

Les salariés à revenus modestes et moyens sont les principales victimes de cette situation. Ce sont eux qui payent le prix d'une mauvaise politique agricole:

■ La part du revenu consacrée à l'alimentation est trois fois plus élevée chez les familles à petit budget que parmi les couches sociales les plus aisées de la population.

■ En 1985, un salarié devait travailler durant neuf minutes pour acheter un kilo de pain noir. Aujourd'hui, il doit «trimer» pendant 12 minutes.

■ En raison de la politique agricole menée par les autorités, qui favorise essentiellement les grandes exploitations, chaque ménage suisse dépense en moyenne 3'000 francs de trop par année pour son alimentation. Les familles modestes où il y a plusieurs enfants sont bien sûr frappées de plein fouet.

Changement de cap: la qualité d'abord

Tout ceci n'est pas admissible, et un changement de cap s'impose:

■ Au lieu de mener une politique fondée sur un soutien proportionnel à la productivité, qui a favorisé la surproduction et une agriculture intensive, il faut dorénavant miser sur la qualité, à laquelle les consommateurs attachent toujours plus d'importance. La véritable révolution qu'ont dû opérer les vigneronnes suisses en fournissant une démonstration éclatante.

■ Cela implique une reconversion à l'agriculture biologique, pour laquelle il existe un marché toujours plus prometteur. Le groupe Coop offre par exemple 15 centimes de plus aux agriculteurs par litre de lait biologique, mais il n'a pas trouvé assez de producteurs pour couvrir ses besoins. Simultanément, on produit des excédents d'emmental conventionnel.

■ Le développement de l'agriculture biologique permettrait aux consommateurs suisses d'acquiescer des produits de qualité à des prix européens, ce qui ferait cesser le tourisme de consommation. De plus, avec des prix européens, chaque ménage ferait une économie d'au moins 1'000 francs par année.

■ Organisée de la sorte, l'agriculture suisse serait compatible avec l'Europe et le GATT.

65 pour cent des subventions ne tombent pas dans la poche des paysans

Dans le domaine agricole, la Suisse est championne du monde des subventions. Chaque année, la Confédération dépense 3,4 milliards de francs pour l'agriculture, auxquels s'ajoutent les aides des cantons et des communes

Sur 1 franc, les paysans n'encaissent que 35 centimes

Le revenu brut global de l'agriculture est estimé à 10 milliards de francs par année, mais les paysans n'en touchent que 3,5 milliards. Autrement dit, sur chaque franc que rapporte l'agriculture, les paysans n'encaissent que 35 centimes!

L'essentiel de la différence va dans la poche des cartels, des vendeurs de machines agricoles et d'engrais, des banques, des organisations agricoles et de leurs bureaucrates.

Une spirale dangereuse

La politique agricole menée actuellement conduit donc à un véritable «vol autorisé» d'une grande partie des paysans. L'explication est relativement simple: pour produire toujours davantage sur une surface toujours plus petite, le système en vigueur est contraint de soutenir une agriculture intensive, dont les coûts de production grimpent plus vite que ceux des produits agricoles! Cette spirale est dangereuse, et ne peut que conduire à une impasse.

Emplois menacés

8 Plus grave encore, à terme, cette politique équivaut à une programmation de la disparition quasi totale de la paysannerie suisse. En effet, comme dans les autres secteurs économiques, des investissements toujours plus lourds ne peuvent qu'entraîner une forte concentration, de sorte qu'à plus ou moins long terme, seuls les très gros exploitants pourront s'en sortir.

Préjudiciable à l'environnement et à la qualité des produits, cette politique menace en outre de nombreux

emplois, qu'il ne sera pas facile de recréer ailleurs. En effet, au XIXe siècle et dans la première partie du XXe, les agriculteurs victimes de l'exode rural pouvaient se recycler dans l'industrie. Mais aujourd'hui, il n'y a plus forcément d'autres emplois à la clef, tant dans l'industrie que dans les services. Veut-on encore aggraver le chômage, qui frappe déjà plus de 200'000 personnes dans ce pays?

Des réserves d'Indiens?

La disparition des petits paysans signifierait aussi que de nombreuses régions, notamment dans les zones de montagne, se transformeraient en véritables «No man's land», en «réserves d'Indiens». Une teile issue serait en contradiction totale avec les impératifs de l'aménagement du territoire, comme le maintien d'un habitat décentralisé et une répartition aussi équilibrée que possible de la population dans l'ensemble du pays.

Un «paquet» vivement contesté

Une occasion manquée

«Avec ces trois objets, on a raté un virage, une occasion de changer de politique agricole. Le Parlement s'est opposé en toute connaissance de cause à toute une série de propositions qui auraient permis d'aller en direction d'une politique agricole qui assure la qualité des produits et préserve l'environnement. Les trois projets du 12 mars ne donnent aucune garantie que le changement nécessaire se fasse.» (René Longet, vice-président du PS genevois).

Ca ne peut plus continuer ainsi

«La politique agricole actuelle, qui date de la guerre et de l'après-guerre, est un échec. Nous ne pouvons pas continuer ainsi. Il nous faut de nouvelles orientations pour mettre fin aux problèmes ou, du moins, pour les aborder sérieusement. Après des recherches poussées, le PS a élaboré un concept de ce type: la reconversion écologique axée sur l'économie de marché. Ce programme comporte les éléments suivants: les paiements directs sont réservés aux entreprises d'agriculture biologique, les subventions ne sont plus liées au produit, le marché de la mise en valeur des produits agricoles est entièrement libéralisé.» (Andrea Hämmerle, agriculteur biologique et conseiller national, Pratal, Grisons).

Paysans et consommateurs sont les dindons de la farce

«Les trois projets soumis au vote le 12 mars bloquent l'ouverture vers une nouvelle politique agricole. Que ce soit le nouvel article constitutionnel, l'arrêté sur l'économie laitière ou les versements obligatoires aux organisations professionnelles, ces trois projets reflètent tous l'esprit dépassé de la politique menée par l'Union suisse des paysans (USP) et ses organisations.

Les trois projets bétonnent la politique actuelle des grandes organisations agricoles et renforcent leur pouvoir. Les paysannes et les paysans, les consommatri-

ces et les consommateurs ainsi que les intérêts de l'environnement sont, une fois de plus, les dindons de la farce.» (Stephanie Baumann-Bieri, paysanne et conseillère nationale, Suberg, Berne).

Une politique pour les gros

«La politique agraire est menée depuis des années par de petits groupes de gros agriculteurs qui réussissent sans peine à préserver leurs propres avantages en pratiquant en outre le tour de force de les justifier au nom de la prospérité du plus grand nombre et de convaincre même les paysans par leurs arguments trompeurs. 12 % des membres de notre Parlement représentent une population paysanne de quelque 5 %, ce qui explique que ce Parlement ne soit pas en mesure d'ouvrir la voie à une politique agricole adaptée aux besoins actuels.» (Ursula Mauch, conseillère nationale, président du groupe socialiste, Oberlunkhofen, Argovie).

A propos des barons du fromage

«L'an passé, la Suisse a dépensé 428 millions pour ses trois principaux fromages durs, surtout pour l'emmental. 428 millions, ça représente ce que la Confédération dépense annuellement pour les prestations complémentaires AVS des personnes âgées démunies, ou 100 millions de plus que les subventions totales à la protection de l'environnement, ou 100 millions de moins que pour l'aide aux universités.» (Roger de Diesbach, Journal de Genève).

«Si les structures actuelles ont répondu aux attentes pendant des décennies parce que l'environnement socio-économique était figé, elles sont dépassées dans un monde mouvant. En se cambronnant à leur pouvoir, les barons du lait font beaucoup de tort aux paysans.» (Jean-Philippe Buchs, La Liberté).

Trois projets agricoles, trois erreurs

Le nouvel article constitutionnel, une coquille vide

■ Le nouvel article constitutionnel sur l'agriculture ressemble à une coquille vide. Il se contente de codifier la situation existante: les paiements directs complémentaires aux revenus paysans et la compensation des pertes découlant du GATT ont déjà été introduits sur la base de la législation actuelle.

■ Les paiements directs sont toujours attribués selon le principe de l'arrosoir, alors qu'ils devraient dépendre de critères sociaux et de conditions de production respectueuses de la protection des animaux et de l'environnement.

■ Réclamée depuis la nuit des temps par les consommateurs et les associations écologiques, la déclaration de produit pour les denrées agricoles n'est toujours pas introduite.

■ L'affaire prend un tour cômique lorsque l'on sait que les radicaux ne cessent de réclamer «moins d'Etat». Or, Jean-Pascal-Delamuraz, conseiller fédéral radical, est depuis huit ans responsable de la politique agricole du pays. Et avec son acolyte Burger, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, il insuffle toujours «plus d'Etat» inefficace dans le secteur agricole.

L'économie laitière protège les profiteurs

■ En 1977, la marée de lait était si grande que l'on a introduit le système des contingents. Malgré cela, on produit encore beaucoup trop de lait en Suisse.

10 ■ Au lieu d'adapter la production de lait au marché, le nouvel arrêté sur l'économie laitière génère des profits pour quelques opportunistes du commerce des contingents. Désormais, il ne serait plus nécessaire de se soumettre à des conditions de production respectueuses de l'animal et de l'environnement pour élargir un contingent. Par conséquent, ce sont uniquement les moyens financiers des agriculteurs qui décideront de leur capacité de production laitière.

■ Les enjeux financiers de la partie sont tels que les paysans de montagne et les petites et moyennes exploitations agricoles n'auront aucune chance d'y participer, comme en témoigne une annonce parue dans la presse: un paysan qui voulait vendre 66 000 kilos de lait a reçu une offre de ... 284 000 francs!

■ A l'inverse, d'autres se graissent la patte sur le dos des consommateurs. Celui qui vendra par exemple un contingent de 50'000 litres encaissera 20 centimes par année et par litre, soit 10'000 francs par année, et cela ... sans rien faire!

Taxer les payans pour payer les bureaucrates?

■ Aujourd'hui déjà, chaque exploitant agricole doit verser son obole aux organisations paysannes, sous forme de cotisations librement consenties et de réductions de prix du produit. Avec les contributions dites «de solidarité», on réintroduit une véritable dîme. A l'avenir, chaque exploitation agricole devrait verser jusqu'à 2 % de son revenu brut.

■ Ainsi, on soutirerait quelque 200 millions par an aux paysans au profit des grandes organisations agricoles et de leurs bureaucrates, les mêmes qui se battent sans relâche contre les améliorations écologiques et la protection des animaux.

■ De la sorte, les petits agriculteurs et les paysans de montagne payeraient un tribut à l'écoulement des excédents de produits par les grandes exploitations et les élevages industriels.

■ Actuellement, l'Union centrale des producteurs de lait dispose déjà d'un budget annuel de 30 millions de francs. C'est trois fois plus que le budget des trois grands partis gouvernementaux réunis!

Les textes que nous combattons

I. L'article constitutionnel sur l'agriculture

1 La Confédération fait en sorte que l'agriculture, par une production à la fois respectueuse de l'environnement et orientée vers les possibilités d'absorption du marché, contribue substantiellement à:

- a.** L'approvisionnement assuré de la population;
- b.** L'utilisation durable des bases naturelles de l'existence;
- c.** L'entretien du paysage rural;
- d.** L'occupation décentralisée du territoire.

2 En complément des mesures d'entraide que l'on peut raisonnablement exiger de l'agriculture et en dérogeant, s'il le faut, au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, la Confédération prend des mesures pour promouvoir les exploitations paysannes cultivant le sol. Ses compétences et ses tâches sont notamment les suivantes:

- a.** Elle peut encourager la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles et octroyer des contributions à l'investissement;
- b.** Elle peut édicter des dispositions sur la déclaration de force obligatoire générale de conventions se rapportant à l'entraide;
- c.** Elle peut édicter des prescriptions pour consolider la propriété foncière rurale;
- d.** Elle complète le revenu paysan par le versement de paiements directs aux fins de rémunérer équitablement les prestations fournies;
- e.** Elle encourage au moyen d'incitations économiquement rentables les formes d'exploitation particulièrement en accord avec la nature et respectueuses de l'environnement et de la vie animale.

3 Elle engage à ces fins des crédits à affectation spéciale du domaine de l'agriculture et des moyens généraux de la Confédération.

II. Arrêté sur l'économie laitière (extraits)

L'arrêté du 16 décembre 1988 sur l'économie laitière 1988 est modifié comme suit:

Art. 2a Transfert de contingents par la vente

1 Le Conseil fédéral peut accorder aux producteurs le droit d'acheter ou de vendre des contingents ou des parts de contingents.

2 Le Conseil fédéral peut arrêter que le transfert de contingents ou de parts de contingents par la vente ne peut avoir lieu qu'à l'intérieur d'une région déterminée. Il détermine les régions. Ce faisant, il peut prendre en considération l'utilisation prioritaire du lait.

III. Loi sur l'agriculture

La loi sur l'agriculture est modifiée comme il suit:

Art 25 bis

1 Lorsque des organisations agricoles perçoivent auprès de leurs membres des contributions au financement de mesures d'entraide, le Conseil fédéral peut obliger les producteurs non affiliés à verser des contributions de solidarité, à condition que:

- a.** Les mesures d'entraide profitent à tous les producteurs;
- b.** Les mesures visent en premier lieu à adapter la production aux possibilités d'écoulement et à promouvoir l'application de méthodes culturales respectueuses de la nature, ainsi que la vente et la qualité des produits en servant aussi les intérêts de l'agriculture en général.

c. Plus de deux tiers des producteurs, disposant également de plus de 50 % des cultures ou de la production, soient affiliés aux organisations agricoles.

Une politique alternative est possible

Par Jean-Claude Rennwald

Il existe en principe trois possibilités pour gérer l'agriculture: le libéralisme, qui veut laisser jouer les seules lois du marché; la politique actuelle, fondée sur un soutien proportionnel à la productivité, qui a favorisé la surproduction et une agriculture intensive, polluante et pas forcément de qualité; une politique qui maintient le soutien de l'Etat, mais de manière inversement proportionnelle à la productivité en vue de compenser les moins-values, sur la base de critères écologiques et sociaux.

Une troisième voie comme alternative

C'est cette troisième voie – qui est aussi une alternative – que la gauche et les milieux de protection de l'environnement défendent. Elle repose notamment sur les principes suivants:

■ En matière agricole, le marché ne suffit pas; l'Etat doit viser des objectifs relevant de la protection de l'environnement et d'un développement social aussi harmonieux que possible, comme par exemple une répartition équilibrée de la population sur tout le territoire national. Comme le souligne René Longet, vice-président du PS genevois, «nous ne disons pas autre chose sur le plan industriel, puisque l'arrêté Bonny, que nous avons soutenu, permet par exemple de venir en aide aux régions périphériques de l'Arc jurassien».

■ Une reconversion de la surface agricole suisse à l'agriculture biologique, c'est-à-dire à une agriculture dans laquelle la qualité a la priorité sur la quantité. L'opération pourrait s'échelonner sur dix ans.

Deux initiatives pendantes

Deux initiatives populaires encore pendantes sont conformes à cette troisième voie:

■ Déposée en décembre 1991 par vingt-trois organisations et partis (dont le PS), l'initiative «Paysans et consommateurs - pour une agriculture en accord avec la nature» préconise une promotion active de l'agriculture biologique, au moyen de versements compensatoires, de taxes incitatives sur les engrais et les produits phytosanitaires.

■ Remise à la Chancellerie fédérale en juin 1994, l'initiative des petits paysans «Pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques» fait encore deux pas de plus dans cette direction. Seules les exploitations produisant de façon écologique pourraient percevoir des paiements directs. A savoir 3'000 francs par hectare, avec toutefois un plafond fixé à 50'000 francs par exploitation et par année. Au-delà, c'est le marché qui jouerait.

Remettre l'ouvrage sur le métier

Si, le 12 mars, le peuple dit trois fois NON au paquet agricole, il sera donc possible de remettre l'ouvrage sur le métier. Dans cette hypothèse, le Conseil fédéral et le Parlement devraient soumettre ces deux initiatives au peuple aussi vite que possible, ou alors leur opposer un contreprojet crédible et sérieux. Un triple NON ne mène donc pas à la catastrophe. C'est au contraire le seul moyen de mettre en oeuvre une politique tenant compte des intérêts de la grande majorité des agriculteurs, des consommateurs et de l'environnement.

Liste des orateurs du PSS

Plusieurs responsables et élus du PSS se tiennent à disposition des sections qui souhaitent organiser une conférence ou un débat contradictoire à propos des trois objets agricoles soumis au vote du peuple le 12 mars:

■ François Borel, conseiller national, Trois-Portes 5, 2006 Neuchâtel. Tél. 038/25 51 44.

■ René Longet, député, vice-président du PS genevois. Tél privé 022/794 67 76. Tél. prof. 022/329 99 29.

■ Jean-François Steiert, secrétaire central du PSS. Tél. 031/311 07 44. Télécopie 031/311 54 14.

■ Ruedi Strasser, membre du comité directeur du PSS, agriculteur, Cerniévillers/2727 Les Pommerats. Tél. 039/51 13 12. Télécopie 039/51 16 30.

Matériel

Deux tracts consacrés à la votation agricole du 12 mars seront prochainement à disposition des sections au secrétariat central du PSS (Tél. 031/311 07 44. Télécopie 031/ 311 54 14):

■ Un tract de nature générale sur notre conception de la politique agricole.

■ Un tract plus spécialement destiné à des distributions devant les grandes surfaces.

Devinette

Si vous êtes à court d'arguments pour expliquer que le nouvel arrêté laitier favoriserait encore plus qu'aujourd'hui le commerce des contingents au profit des gros exploitants, vous pouvez poser une petite devinette à vos auditeurs, en leur demandant qui a prononcé ces quelques phrases, le 23 juin 1988: «Ce qu'on nous propose de nouveau, c'est d'introduire un commerce limité des contingents, pour introduire d'avantage de flexibilité. D'un point de vue purement économique, la meilleure solution consisterait naturellement à libéraliser complètement le commerce. Mais cela conduirait à diriger les contingents libérés vers les acheteurs qui disposent de la plus forte capacité économique. Cela serait par conséquent en contradiction avec les objectifs de notre politique agricole.» L'homme qui a dit cela n'est ni un dangereux socialiste, ni un agriculteur bio subversif. Il s'agit en effet de ... l'actuel conseiller fédéral radical Kaspar Villiger, lorsqu'il siégeait encore au Conseil des Etats.

ANNONCE

«La liberté de presse n'est pas à vendre.»

A B O N N E Z - V O U S A U

Service
de Presse

13

BULLETIN DE COMMANDE EN PAGE 15

On se bat contre les moulins à vent

Par François Borel, conseiller national, Neuchâtel

Le frein aux dépenses mis en votation le 12 mars en plus des projets de politique agricole n'entraînera pratiquement aucun effet pour qui que ce soit. Mais les Chambres fédérales affirment sans broncher qu'il s'agit ici «de donner un signal» et de documenter la volonté du Parlement de faire des économies.

Liberté de vote

Le Parti socialiste a décidé *la liberté de vote* alors qu'il a jadis combattu tous les projets de cet ordre. Il faut économiser et le PS est le dernier à traiter ce sujet par dessus la jambe. Mais préconiser un Oui démonstratif n'aurait aucun sens.

Le fait que les partis bourgeois, qui disposent de solides majorités dans les deux Chambres, estiment malgré tout nécessaire de faire preuve d'autodiscipline jette une bizarre lumière sur cette majorité même. Il faut cependant préciser que cette curiosité n'est pas la seule en son genre. La droite demande un forfait économiques d'une valeur de plusieurs milliards. Or, ni le Parlement ni le Conseil fédéral ne sont en état de mettre cette mesure en vigueur sans soumettre la société à une épreuve de force insupportable. Les bourgeois exigent certes que quelques milliards de plus entrent dans ce programme, mais, et c'est cela qui est curieux, ils ne disent pas où ils les prendront.

14

Recettes: légèreté bourgeoise

On relèvera aussi la légèreté des mêmes bourgeois au niveau des recettes: les milliards fiscaux supprimés en 1986 - en majeure partie dans les milieux économiques ou pour les personnes nanties- apportent au déficit structurel un tribut tout aussi important que d'autres dépenses élevées. Mais les partis bourgeois ne veulent rien entendre. Abaisser les impôts constitue une mesu-

re populaire, même lorsque cela passe par un démantèlement des prestations de l'Etat et finit par revenir cher aux classes moyennes et inférieures.

Compte tenu des tenaces déficits - qui se montent à des milliards - il me revient à l'esprit que «les signaux émis» au moyen d'un frein aux dépenses ressemblent furieusement à la lutte contre les moulins à vent. Quand on réfléchit à la situation, force est de voir que la discussion serait bien avisée de porter sur les priorités au niveau de l'Etat.

Agenda

27 janvier. Journée de travail sur la *reconversion de l'industrie d'armement*. La journée est organisée par le PSS et la FTMH, le Syndicat de l'industrie, de la construction et des services. Secrétariat de la FTMH, Berne, Weltpoststrasse 20, 14-18 heures.

25 février. Séance du Comité central du PSS, avec notamment la poursuite de la discussion sur la plateforme électorale pour les élections fédérales d'octobre 1995. Berne, Palais fédéral. 10 h 30.

Secrétariat

Eviter les doublons. Malgré des progrès techniques, il se peut que quelques abonnés reçoivent le Service de presse à double. Si vous êtes dans ce cas, et ... qu'un exemplaire vous suffit, faites un coup de fil à Bettina Gisler (031/311 07 44), ou envoyez nous un mot ou un fax (031/311 54 14).

Le service de presse du Parti socialiste suisse paraît tous les 15 jours, ainsi qu'environ dix fois par année sous forme de numéros spéciaux. Renvoyez-nous la carte-réponse ci-contre pour vous abonner!

CARTE DE COMMANDE

- ___ bouteille(s) de Pinot noir (rouge), fr. 24.-
- ___ bouteille(s) d'Œil de Perdrix (rosé), fr. 24.-
- ___ bouteille(s) de Neuchâtel (blanc), fr. 15.-
- ___ Carton(s) de trois bouteilles, fr. 63.-
- ___ Carton(s) de 6 verres, fr. 27.-
- ___ Montre du PS, fr. 65.-

Divers (procédures de consultation, interventions dans les parlements cantonaux, etc.):

date / signature: _____

N'OUBLIEZ PAS D'INDIQUER VOTRE ADRESSE AU DOS DE LA CARTE!

JAA
3900 BRIGUE

CHANGEMENTS D'ADRESSE ET RETOURS: PS SUISSE, 3001 BERNE

AFFRANCHIR
SVP.

Parti socialiste suisse